



## *Les vestiges de la chapelle des Templiers à Bordeaux, 16 rue du Temple*

Xavier Roborel de Climens

En 1118, Hugues de Paynes, chevalier champenois, crée l'ordre des Pauvres chevaliers du Christ et du Temple de Salomon, plus connu sous le nom de Templiers. L'objectif de cette institution est de défendre le tombeau du Christ et de protéger les pèlerins se rendant en Terre Sainte. L'institution se développe rapidement et saint Bernard lui donne une règle proche de celle des cisterciens. De par leur rôle dans la défense de la Terre Sainte, les templiers et les autres ordres militaires bénéficient alors d'une grande renommée : ils reçoivent de nombreux legs pieux et les fils de la noblesse européenne viennent grossir leurs rangs. Ces donations leur permettent de constituer des seigneuries puissantes dont les revenus contribuent à la défense de l'Orient. Les dons affluent et, au fil du temps, l'ordre devient propriétaire d'un très grand nombre de biens en Occident.

En Bordelais, les premiers actes à citer les Templiers datent des années 1158-1170. Les chevaliers fondent rapidement d'importantes commanderies comme celles d'Arveyres, de La Grave d'Ambarès ou de Magrigne près de Blaye. À Bordeaux même, leur installation est contemporaine des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui s'établissent au Pont-Saint-Jean et édifient également la chapelle Sainte-Catherine. La commanderie que les Templiers créent à Bordeaux a donné son nom à une rue, la rue du Temple, située aux confins des paroisses Saint-Christoly et Notre-Dame-de-Puy-Paulin. Après la condamnation de l'ordre du Temple par Philippe le Bel, la commanderie passe, en 1305, sous le contrôle des Hospitaliers.

Ces derniers, à l'étroit dans leur petit hôpital du Pont-Saint-Jean, prennent possession de la maison du Temple dont ils font leur siège. Cependant, elle conserve le nom d'origine, chapelle des Templiers, jusqu'à la Révolution.

À l'extrémité septentrionale de la rue du Temple, l'entrée de la commanderie donne accès à une cour intérieure autour de laquelle s'ordonnent des bâtiments avec la maison du commandeur. Les actes du Moyen Âge ne donnent aucune description mais les textes de l'époque moderne précisent qu'elle est composée de deux corps de logis d'un étage chacun et qu'elle s'appuie sur la courtine nord de l'enceinte du Bas-Empire. Celle-ci est percée d'une porte donnant sur les fossés de Campaure (aujourd'hui cours de l'Intendance), flanquée d'une tour utilisée comme dépôt d'archives. Une visite de 1772 signale le logis du commandeur, des dépendances, un jardin, des écuries et des remises avec un puits au centre de la cour. La chapelle datée du XIII<sup>e</sup> siècle était dédiée à l'origine à Notre-Dame puis à saint Jean-Baptiste après l'installation des Hospitaliers (fig. 1).

Le Temple de Bordeaux, chef-lieu de commanderie pour les possessions régionales de l'ordre, abrite une communauté de frères composée de chevaliers et de prêtres dirigée par un commandeur. Leur mode de vie est proche de celui de la noblesse et leur maison fonctionne à l'égal d'une résidence seigneuriale. Comme ses homologues, la commanderie a une vocation hospitalière pour l'assistance aux pauvres et aux malades. Accolée



Fig. 1. - Bordeaux en 1705, emplacement de la commanderie des Templiers (extrait plan anonyme, 1705) AN, NII Gironde 2, cliché AN (NUMH 001 1483-1485).



Fig. 2. - Situation de l'ancienne chapelle au début du XIXe siècle. Cadastre de 1820. © Archives métropolitaines de Bordeaux, Bernard Rakotomanga.

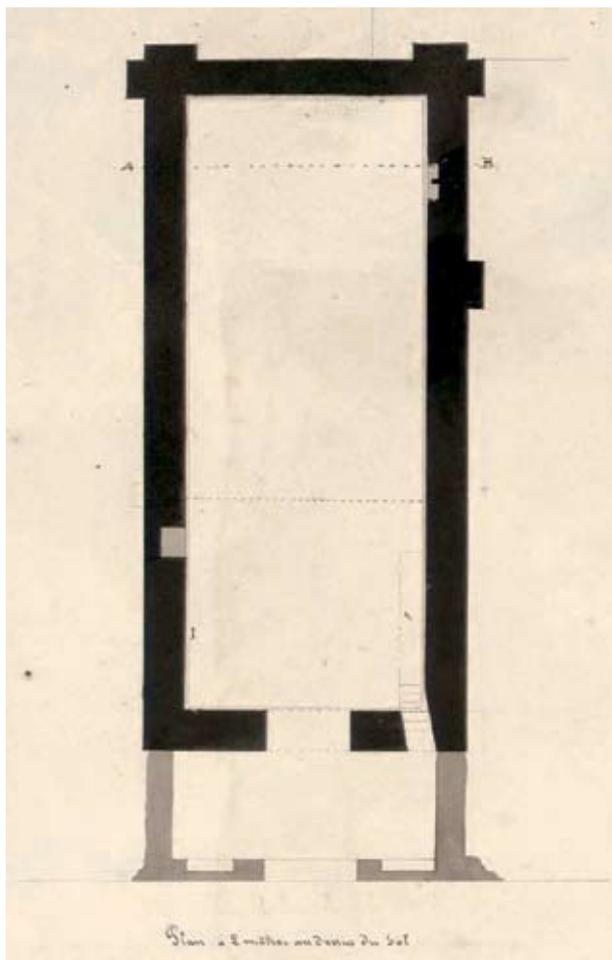


Fig. 3. - Plan de la chapelle du Temple en 1849. Commission des Monuments historiques, 1849, A.D.Gir. 162 T 1. © A.D. Gir.

au mur nord de l'enceinte romaine, la fortifiant par son enclos, elle a pu aussi exercer une fonction défensive à proximité de la maison de Puy-Paulin. Elle est également le centre d'une seigneurie foncière dont la majorité des possessions s'étend dans la ville et dans l'arrière-pays<sup>1</sup>.

Au cours de la Révolution, les bâtiments et terrains de la commanderie, déclarés biens nationaux, sont divisés en de nombreux lots, et vendus. Un certain Jean Jammes en est le principal acquéreur, ainsi que d'une grande partie de l'ancien couvent mitoyen des Carmélites. Le lot contenant la chapelle, d'une superficie de 55 toises (210 m<sup>2</sup>), est vendu 10 800 francs le 1<sup>er</sup> thermidor an IV (19 juillet 1796). L'édifice, couvert de *tuiles creuses*, est déclaré être en *assez bon état*. L'ensemble est dépourvu de toute servitude mais l'acquéreur s'engage à *faire enlever et transporter les terres et débris jusqu'au milieu de la rue projetée qui se trouveront en contre haut du sol de la rue*<sup>2</sup>.

1. Lavaud 2009, p. 189.  
2. A.D.Gir. 1Q 478.

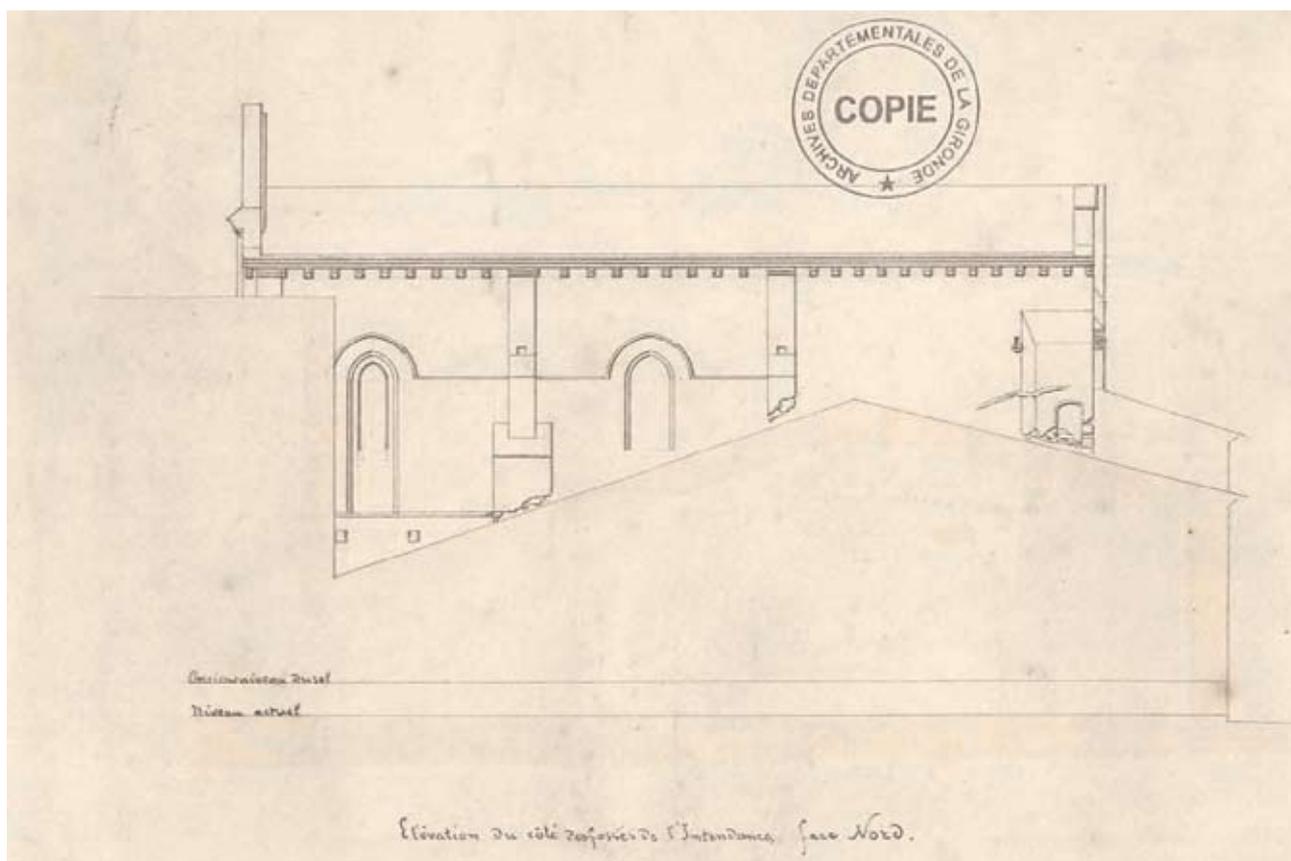


Fig. 4. - Vue de la chapelle depuis le cours de l'Intendance, mur extérieur nord. Commission des Monuments historiques, 1849, A.D. Gir. 162 T 1. © A.D. Gir.

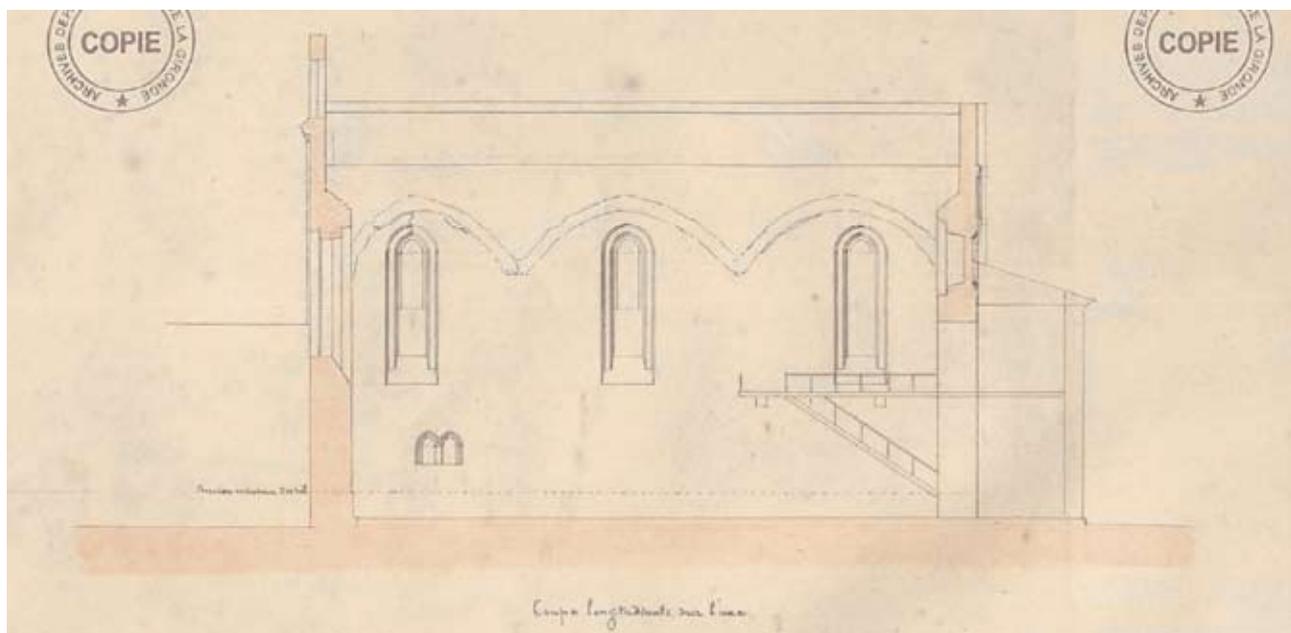


Fig. 5. - Coupe longitudinale est-ouest. Commission des Monuments historiques, 1849, A.D. Gir. 162 T 1. © A.D. Gir.



Fig. 6. - Coupe transversale. Commission des Monuments historiques, 1849, A.D. Gde 162 T 1 © A.D. Gde.

Les ventes des biens nationaux firent ainsi disparaître les anciennes institutions religieuses du quartier (Hospitaliers, Récollets, Carmélites). À leurs emplacements sont tracées de nouvelles voies bordées d'immeubles d'habitation. Dans le secteur de l'ancienne commanderie, la rue du Temple, qui se terminait en impasse, fut prolongée jusqu'au cours de l'Intendance ; en revanche une nouvelle rue qui devait relier la rue des Carmélites (rue de Grassi) à la rue du Canon (rue de la Vieille-Tour), ne vit jamais le jour (fig. 2).

Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la chapelle est utilisée par ses différents propriétaires comme remise ou entrepôt. Le 19 thermidor an XII (7 août 1804), Jean Jammes la cède pour 8000 francs à un marchand sellier, Jean Dupuy, demeurant rue Porte-Dijeaux. L'immeuble vendu se présente comme *un vieux bâtiment qui était ci-devant la chapelle du temple située dans la ci-devant cour du temple près la rue portedijeaux, de laquelle cour on a formé la nouvelle rue Vergniaud, à laquelle led. Bâtiment confronte du couchant et fait façade ; lequel bâtiment ou ci-devant chapelle est entouré de murs et couvert de tuiles creux ...tel qu'il a été acquis de la nation*<sup>3</sup>. Quelques années plus tard, le 10 novembre 1848, Catherine Burguet, veuve de Jean Dupuy, et son petit-fils, Jean Fulgence Lartigue, vendent, pour 14 000 francs, à Jean-Baptiste Héron, négociant, l'immeuble situé et appelé *petite remise rue du Temple n° 16 ci-devant rue neuve du temple n° 8*, consistant en *un grand magasin sur la rue, en chambres inachevées*<sup>4</sup>. En 1849, la Commission des monuments historiques précise que

depuis la Révolution : « ... des constructions de tous genres ont masqué jusqu'à la façade antérieure. Les contreforts ont été détruits ou tronqués surtout dans leur partie inférieure : la porte d'entrée a été détruite et remplacée par une ouverture sans caractère. Un incendie arrivé il y a 15 ou 25 ans, alors que l'église servait de fabrique de papier peint, ayant profondément attaqué les voûtes, elles furent démolies et il n'en reste plus que les naissances assez défigurées pour qu'on puisse y retrouver les données exactes sur leurs formes »<sup>5</sup>. Le 16 juin 1875, les héritiers Héron vendent à Antoine Léonce Carde, serrurier, et à son épouse Marguerite Ducayron, *une maison rue du Temple n 16, ci-devant n 8 ; cette maison ou bâtiment est formée de l'ancienne chapelle dite chapelle du Temple et d'une construction élevée en façade d'un premier étage au-dessus du rez-de-chaussée au-devant de ladite chapelle*. Il est en outre précisé que le mur est du bâtiment vendu *prend jour par 3 fenêtres de forme ogivale et qu'il reste un jour ou fenêtre de forme ogivale dans le mur du côté sud*. Dans cet acte, toutes les dispositions relatives aux servitudes grevant l'immeuble, la hauteur des murs mitoyens et l'écoulement des eaux sont précisément décrites comme si l'acquéreur se préparait à transformer l'antique remise en une maison d'habitation<sup>6</sup>.

Seule rescapée des bâtiments des Templiers, la chapelle fait partie du paysage historique et archéologique bordelais. La Commission des monuments historiques s'y intéresse en 1849 et en 1866, le baron Henri de Marquessac, dans son ouvrage sur les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, en donne une description à la fois précise et nostalgique<sup>7</sup>.

## Description

Selon Henri de Marquessac : « La chapelle forme un rectangle de 22,60 m de long sur 7,20 m de large (fig. 3) ; les murs, soutenus de chaque côté, par trois contreforts retraités, sont percés de deux fenêtres au nord et de trois au sud, toutes en plein cintre intérieurement et un peu ogivales à l'extérieur ; leur hauteur intérieure est de 6,40 m et la largeur de leur évasement de 2,20 m. [...] L'intérieur de la nef était jadis composé de trois travées voûtées en berceau ogival, comme le sont les chapelles des Hospitaliers de la Grave d'Ambarès et de Magrignes faites sur le même modèle ; chaque travée était séparée par un arc

3. A.D.Gir. 3 E 23125 Dufaut.

4. A.D.Gir. 3 E 41117 Thiéré.

5. A.D.Gir. 162 T1.

6. A.D.Gir. 3 E NC 3770 Rosset.

7. Marquessac 1866 p. 47.

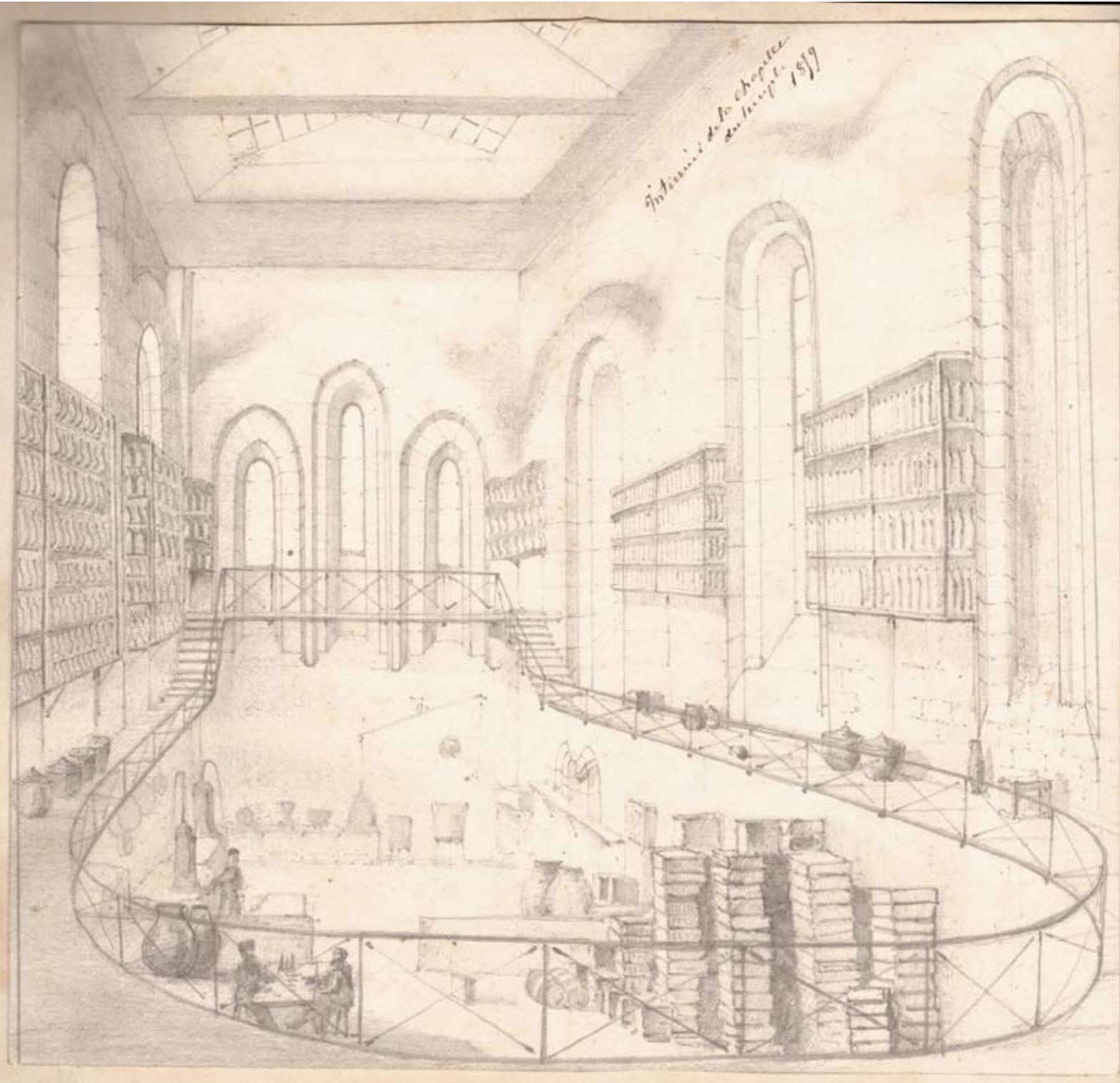


Fig. 7. - Intérieur de la chapelle transformé en magasin de liqueurs.  
Dessin d'Henri de Marquessac, archives du château de Laubesc.

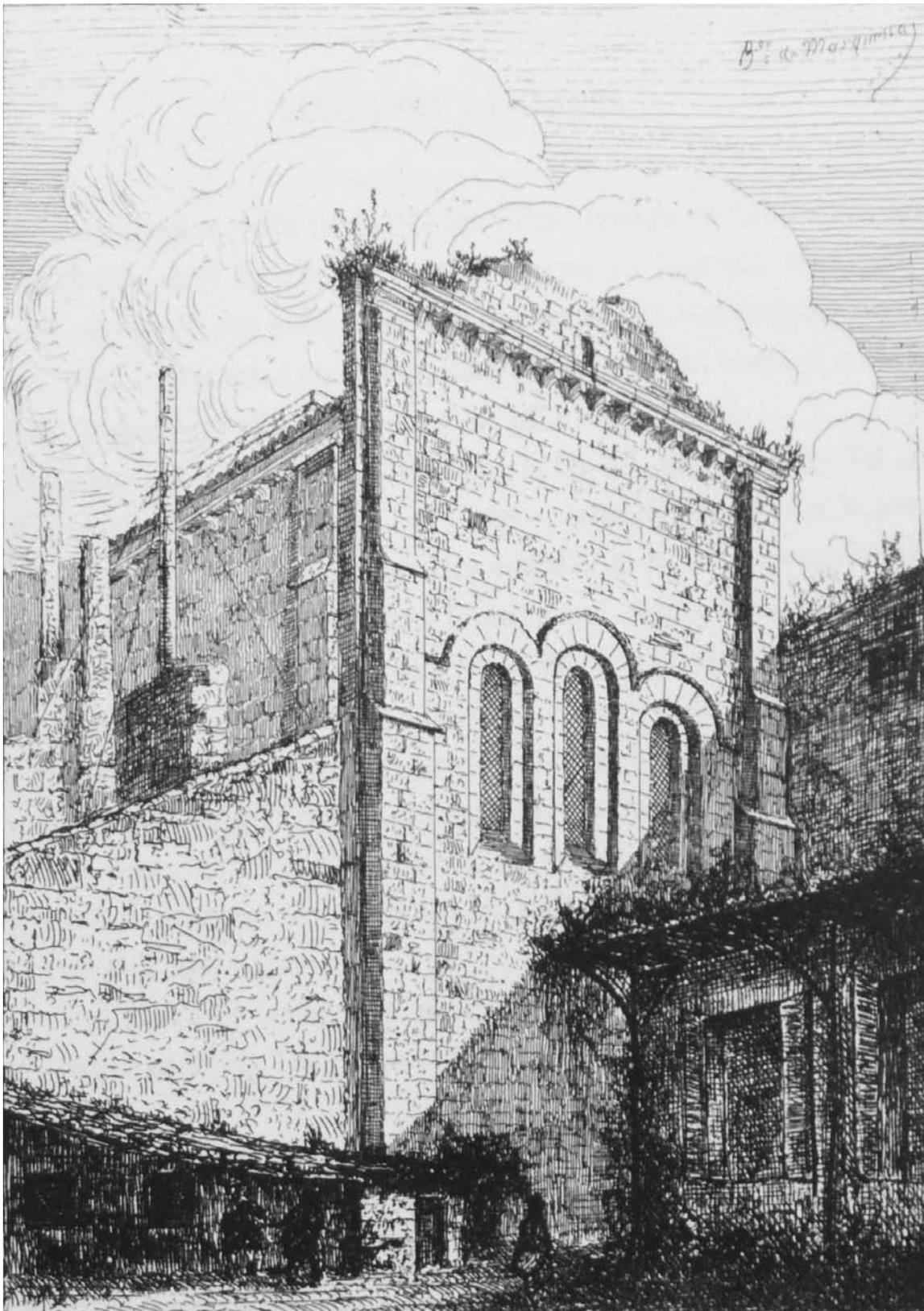


Fig. 8. -  
Vue extérieure  
du chevet.  
Gravure extraite  
de l'ouvrage  
d'Henri de  
Marquessac  
*Les Hospitaliers  
de Saint-Jean-  
de-Jérusalem.*



Fig. 9. - Vue de la façade depuis la rue du Temple. Gravure extraite de l'ouvrage d'Henri de Marquessac *Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.*



Fig. 10. - Fenêtre de la nef, côté nord, état actuel.

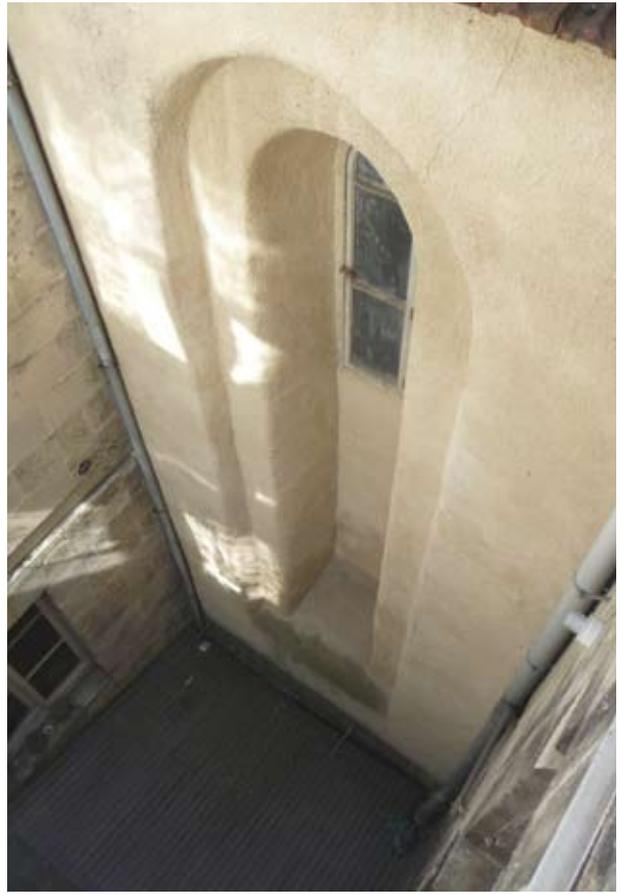


Fig. 11. - Fenêtre de la nef, côté sud, état actuel.



Fig. 12 et 13. - Vues partielles des fenêtres du chevet.



Fig. 14. - Vestiges du mur pignon du chevet vus depuis l'intérieur.

doubleau reposant sur des colonnes engagées. Voûtes et arcs n'existent plus aujourd'hui ; mais on peut facilement voir des traces des colonnes engagées sous le léger crépissage qui recouvre les murs (fig. 4 et 5). Le chevet droit était surmonté d'un pignon qui se trouve en partie démoli ; les trois fenêtres qui le décorent sont un peu ogivales intérieurement et en plein cintre à l'extérieur ; la fenêtre du milieu est plus haute que les deux autres (fig. 6 et 8). [...] La façade donnant sur la rue du Temple, n'est visible et conservée qu'à partir de 10 mètres au-dessus du niveau de la rue. Elle est bâtie avec de belles pierres, comme le reste de la construction. [...] Trois arcatures ogivales ornées de tores décorent cette façade. La porte d'entrée, rompue et détruite, a été remplacée par un couloir qui sert d'entrée à un magasin d'alcool. Au milieu de la plus grande et de la plus large des arcatures se trouve une rose bouchée qui devait être à quatre feuilles (fig. 9). [...] Actuellement, les murailles de cette église, surmontées d'une toiture vitrée, servent de magasin de liqueurs (fig. 7). L'odeur des alcools remplace seul dans ces ruines les parfums de l'encens. Les murs intérieurs sont blanchis à la chaux, et à l'endroit même où, brisés par la mitraille, se balançaient encore en 89 les sept pavillons tunisiens pris à l'abordage par le vénérable bailli de Fleury, commandeur de Bordeaux, des étagères de fruits confits garnissent les murailles. *Sic transit gloria mundi* ».

A la fin du XIXe siècle, un immeuble d'habitation remplace la chapelle dont le souvenir n'est plus rappelé que par le nom de la rue. Pourtant, derrière une façade richement décorée, subsistent encore quelques vestiges dignes d'intérêt. En effet dans cet immeuble, il est possible de voir encore des grandes fenêtres

percées dans les murs nord et sud (fig. 10 et 11) et de distinguer les trois ouvertures du chevet toujours surmontées du pignon en partie démoli décrit par Marquessac (fig. 12, 13 et 14).

Les chapelles des Templiers de la Gironde appartiennent à un type unique de construction et constituent un ensemble d'une grande homogénéité. Ce sont de simples salles rectangulaires, couvertes en berceau brisé, dont la longueur varie de 15 à 25 mètres et la largeur de 6 à 7 mètres. Les fenêtres sont étroites, à double ébrasement surmonté d'un arc, généralement en plein cintre. Pour éclairer le sanctuaire, c'est le plus souvent la formule du triplet absidial qui est retenue dans le mur plat du chevet : trois ouvertures étroites et de même taille comme à Marcenais, Magrigne ou Sallebruneau. Il faut noter cependant quelques différences puisqu'à Bordeaux l'ouverture centrale est légèrement plus haute que les deux autres et à Montarouch les trois baies sont surmontées par un oculus quadrilobé.

Contrairement à ce que l'on pensait, la chapelle des Templiers n'a donc pas entièrement disparu. La maison visible aujourd'hui fut bâtie en utilisant les murs de l'édifice religieux et conservant même, par souci d'économie, quelques éléments de la structure d'origine. Cet exemple d'utilisation d'éléments anciens dans une construction moderne se rencontre dans d'autres immeubles à Bordeaux comme place Camille Pelletan et rue Saint-François où des logements et des entrepôts sont installés dans l'ancienne église des Cordeliers<sup>8</sup>.

8. Brouste 2011, p. 63.

## Remerciements

Je remercie particulièrement Jean-Claude Huguet et Patrick Moyon pour m'avoir signalé l'existence de documents graphiques peu connus relatifs à cette ancienne chapelle.

## Bibliographie

- Brouste 2011 : Brouste Jean, « Vestiges retrouvés du couvent des Cordeliers de Bordeaux » *Revue archéologiques de Bordeaux*, 2011, tome CII, p.63.  
 Lavaud 2009 : Lavaud, Sandrine, (dir.) *Atlas Historique de Bordeaux*, Sites et monuments, Ausonius édition, Bordeaux, 2009.  
 Marquessac 1866 : Marquessac, (baron de), Henri, *Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, Bordeaux, 1866.